

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2017

Présents : M. GAIDON Alain, M. MATRAY Bernard, Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, Mme FOUGERAT Marie-Odile, M. BERTINET Philippe, M. BOURIGAULT Franck, Mme CHERASSE Colette M. DUFOUR Anthony, M. LENGRAND Loïc, M. MAILLET Yannick,

Mme PEIRON TRAUB Dominique Mme PERRET Marie-Christine, M. THEVENOT Daniel

Date de convocation : 18 septembre 2017

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures 00 dans la salle du conseil.

M. Loïc LENGRAND est nommé secrétaire de séance.

1)Adoption d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap), autorisation de signer et de présenter la demande d'Ad'ap

Le conseil municipal à l'unanimité valide la proposition d'Agenda d'Accessibilité programmé , suite au diagnostic réalisé en juin dernier, et autorise le maire à signer et déposer cet Ad'Ap auprès des services de l'Etat.

Ce document constitue un engagement à procéder aux travaux de mise aux normes d'accessibilité des ERP (Etablissement recevant du Public) et IOP (Installations ouvertes au Public), dans un délai déterminé. Il concerne 4 ERP et 3 IOP qui feront l'objet de travaux et d'aménagement programmés sur 3 ans à compter de 2018 pour un montant estimatif de 24 738.146€ HT.

2)Convention avec le Syder pour le conseil en économie partagée (CEP)

Le Syder en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) a mis en place un service de conseil en économie partagée, visant à aider les communes- membres à maîtriser leur consommation énergétique et à diminuer les impacts environnementaux qui en découlent. L'adhésion à ce service permet entre autre de confier au SYDER , par voie de convention , la validation et la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à la majorité , (7 contre-6 abstentions) de ne pas conventionner avec le SYDER pour le service de conseil en Economie partagé.

La validation et la valorisation des CEE seront demandées directement aux entreprises retenues pour les travaux sur les bâtiments communaux.

3)Convention avec le Syder pour la validation et la valorisation des certificats d'Economie d'Energie (CEE)

L'affaire n'est de fait pas soumise à délibération : la convention avec le SYDER pour le service de conseil en Economie partagé est un préalable indispensable pour confier par ailleurs au SYDER la validation et la valorisation de CEE.

4)IRMA , appel à la solidarité des associations des maires ruraux du Rhône et des maires ruraux de France : subvention exceptionnelle

Face à la détresse des populations des Antilles durement touchées par l'ouragan IRMA, et suite à la proposition de l'Association des Maires Ruraux de France de s'associer à une action de solidarité, le conseil municipal, à la majorité (10 pour -3 abstentions) décide de verser une aide sous forme d'une subvention exceptionnelle de 200€ qui sera versée à la structure Fondation de France.

5)Rapport d'activité 2016 de la CAVBS

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal prend acte du rapport susvisé .

Questions diverses

-Point sur l'avancement chantier cantine

-bilan de la rentrée scolaire

-...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 22h30

Le Maire,
Alain GAIDON